



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE | 19 janvier 2020**

**Simon Denis, représentant du comité du secteur arc**

Les activités du secteur du tir à l'arc ont été marquées par une inactivité encore plus grande qu'à l'habitude, étant donné les restrictions apportées par la pandémie.

En début d'année, François St-Pierre et moi nous sommes réunis afin de faire l'inventaire du casier consacré aux arcs dans la salle de tir à l'arc. Nous avons constaté que les flèches appartenant au club étaient trop longues en rapport avec les spécifications normales, ce qui causait un manque de précision longueur maximale afin d'y remédier.

Nous avons de plus constaté que nos arcs sont en bon état général, mais que certains arcs n'avaient pas leur corde, ce qui empêchait leur utilisation. Comme nos arcs sont assez âgés, nous avons dû faire des recherches afin de trouver les bonnes longueurs, puis nous avons commandé lesdites cordes. Elles sont arrivées par la poste tout au long du printemps.

Vu la croissance des activités du tir à air comprimé, nous avons décidé de partager la salle normalement réservée au tir à l'arc. Ceci permettra à cette activité d'occuper une partie de la pièce lorsque la salle de tir à air comprimé déborde, ou lors de compétitions. Vu le taux d'occupation de cette salle de tir par les archers, les activités de tir à l'arc ne devraient pas être dérangées.

Nous avons obtenu la permission du CA d'acheter un arc pour jeune adolescent, afin que les membres puissent initier ces derniers au tir à l'arc. Cet achat aura lieu dès que les circonstances le permettront.

Notez que nous sommes toujours à la recherche de membres du comité de tir à l'arc.

J'aimerais féliciter les membres du CA, notre gérant Ronald Houde, et nos officiels pour leurs travaux au cours de cette difficile année de pandémie de Covid-19.